

Fonds Air Bois

1000 €

*Pour changer
votre appareil
de chauffage
au bois ...
en toute sérénité.*



Renseignements :

asder

Tél. : 04 79 85 88 50*

fonds-air-bois@asder.asso.fr

* Permanences téléphoniques du
lundi au vendredi de 9h-12h et 14h-17h,
sauf le jeudi matin



**haute
savoie**
le Département



Est-ce que je peux bénéficier du fonds air bois ?

OUI, si :

- Je suis un particulier et j'habite l'une des 34 communes du Grand Annecy.
- Mon logement est une résidence principale, achevée depuis plus de 2 ans.
- J'utilise une cheminée ouverte ou un appareil de chauffage au bois datant d'avant 2002 (insert, poêle, cuisinière, chaudière...).
- Mon nouveau matériel doit disposer d'un label Flamme verte 7 étoiles ou équivalent.
En savoir + :
www.flammeverte.org/appareils.
- L'installation est réalisée par un professionnel qualifié* RGE (Reconnu Garant de l'Environnement), Quali'Bois ou Qualibat.
**Annuaire disponible sur :*
www.renovation-info-service.gouv.fr/trouver-un-professionnel.

Les ménages les plus modestes, éligibles aux aides de l'Anah (Agence nationale de l'habitat) pourront bénéficier d'une aide complémentaire de 1000 €.

Comment bénéficier du fonds air bois ?

Avant achat d'un nouvel appareil :

Renseignez-vous auprès de l'ASDER (*Association Savoyarde pour le Développement des Energies Renouvelables*).

Tél. 04 79 85 88 50 - du lundi au vendredi : 9h -12h et 14h -17h, sauf le jeudi matin
fonds-air-bois@asder.asso.fr
www.asder.asso.fr

Vous pouvez également

> **télécharger un dossier de demande du «fonds air bois»** sur www.grandannecy.fr

> **ou retirer le dossier :**

- au siège du Grand Annecy,
46 avenue des îles à Annecy
Tél. : 04 50 63 48 48

- dans l'un des 3 relais territoriaux du Grand Annecy :

à Alby-sur-Chéran - 363, allée du collège
Tél. : 04 50 68 11 99

à Fillière - 300 rue des Fleuries, Thorens-Glières - Tél. : 04 50 22 43 80

à Saint-Jorioz - 225 route de Sales -
Tél. : 04 50 68 54 43